

Les missions des Relais assistants maternels

25/09/2012

- du côté des familles, mieux les informer sur l'ensemble des modes d'accueil sans opposer l'accueil individuel à l'accueil collectif
- du côté des professionnels, améliorer la qualité de l'accueil des enfants, renforcer l'attractivité du métier et participer à la professionnalisation du secteur de la garde d'enfants à domicile en invitant les Relais à ouvrir l'ensemble de leurs services à ces professionnels

A Une mission d'information

–
Les Relais peuvent s'appuyer sur le site internet www.mon-enfant.fr

I. Information des parents sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire concerné

II. Information de tous les professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants quant aux conditions d'accès à ces métiers et d'exercice

III. Information générale en matière de droit du travail et orientation des parents et des professionnels vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques

- Information d'ordre général sur les droits et obligations de chacune des parties
- Orientation des personnes vers les instances spécialisées (Directe⁽¹⁾, Pajemploi, organismes représentatifs des parents employeurs, syndicats assistants maternels,...)
- Accompagnement de la fonction employeur – salarié dans un principe de neutralité

(1) Directe : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

B Les Ram offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

- en proposant aux professionnels, un cadre pour échanger sur leur pratique ainsi que leur possibilité d'évolution de carrière
- participation basée sur le volontariat
- construction d'une dynamique locale
- en complémentarité avec les missions des services de Pmi

Les Relais constituent des lieux d'échanges et de rencontres ouverts aux parents, aux professionnels de la petite enfance et aux enfants.

La mission d'animation reste centrale pour contribuer à la qualité du service rendu. Elle se décline au moyen de rencontres, de fêtes, d'ateliers d'éveil en direction des enfants

- Les Ram, tout en n'étant pas en charge de la formation des Am ou des gardes d'enfants à domicile, ont à sensibiliser les parents sur l'intérêt d'encourager leur employé à s'inscrire dans une démarche de formation professionnelle et peuvent jouer un rôle de facilitateur dans l'organisation des formations continues
- Les Relais sont invités à ouvrir les temps collectifs, les activités d'éveil ou groupes de paroles à la garde d'enfants à domicile
- Nécessité de rechercher la complémentarité et la collaboration avec les structures existantes pour une inscription de l'activité du Relais dans son environnement
- Nécessité d'organiser des activités d'éveil au sein du Relais en concertation avec les services de Pmi pour garantir un accueil de qualité répondant aux besoins de l'enfant